



GENDER AND GOVERNANCE

ACTION PLATFORM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 juin 2023

Enfin une loi paritaire pour un Etat exemplaire!

Les réseaux professionnels féminins des secteurs public et privé se réjouissent du vote, le 15 juin dernier, de la proposition de loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique. Ils appellent la Commission mixte paritaire à entériner l'intégralité de ce texte. La loi doit être à la hauteur de la Grande cause du quinquennat.

Ne reculons pas! Avançons!!

Le collectif 2GAP, qui réunit 75 réseaux féminins du public et du privé, tient à exprimer sa grande satisfaction devant les avancées de la proposition de loi visant à accélérer la féminisation de la haute fonction publique, enrichie notablement après sa discussion à l'Assemblée nationale.

Les réseaux féminins se sont mobilisés depuis plus de 10 ans pour lancer des propositions innovantes en matière de parité et d'égalité professionnelle dans la haute fonction publique, propositions reprises pour la plupart dans ce texte. Enfin une vraie loi paritaire, prenant en compte toutes les parties prenantes, et affichant clairement des objectifs ambitieux : un pourcentage de 50% dans le flux des primo nominations, accompagné d'un taux de 40% dans le stock des emplois supérieurs ; une intégration des obligations paritaires dans des lieux de pouvoir nouveaux et stratégiques : les emplois à décision du gouvernement, les cabinets ministériels et le cabinet du président de la République, là où se forgent in fine les décisions essentielles pour notre pays ; un élargissement du seuil des collectivités concernées ; enfin l'élargissement des dispositifs paritaires aux fonctions d'encadrement et d'organisation des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques.

Là où les contraintes légales n'ont pas été retenues dans l'immédiat, c'est à des actions permettant de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes ou de tenir compte de cet objectif que la loi a recours : il en est ainsi pour les fonctions de premier président et de président de chambre de la Cour des Comptes ou de présidents des chambres régionales des comptes, la fonction de président de section pour la justice administrative, ou encore le CESE et les assemblées parlementaires, sans oublier l'abaissement du seuil d'application des obligations paritaires à 20 000 habitants, au lieu de 40 000, dans la fonction publique territoriale.

La mise en place d'un index sur les écarts de rémunération, adapté de celui établi dans le privé, vient couronner cet édifice.

Nous saluons cette cohérence qui fait faire un grand pas à une gouvernance partagée au sein de la Fonction publique, première pierre fondatrice d'un Etat exemplaire. Cet édifice de parité, parfaitement consolidé par cette nouvelle proposition de loi, ne saurait être affaibli lors de son examen en Commission mixte paritaire, au risque d'apparaître falot ou en disharmonie avec l'ambition affichée par le Président de la République d'une Grande cause nationale de l'égalité.

Tout au plus pourrait-on demander d'ajouter deux éléments qui font encore défaut : une même date, en mars, pour afficher les résultats paritaires de la Fonction publique en même temps que ceux du privé ; ou encore enfoncer le coin de la parité au sein des juridictions et du personnel médical de la fonction publique hospitalière. Ce sera pour demain.

Les réseaux ont simplement envie de dire aujourd'hui leur soutien à ce texte indispensable et d'une belle ambition.

À propos de 2GAP :

*Le collectif mondial "Gender and Governance Action Platform" a pour ambition de favoriser **l'égal partage de la gouvernance publique comme privée entre les femmes et les hommes**. Notre objectif est de rendre la participation des femmes à la résolution de tous les défis, plus effective, plus visible, plus reconnue et plus motrice d'un projet commun de monde nouveau. **L'égale présence des femmes et des hommes à tous les niveaux améliore la performance des organisations, ainsi que la qualité de la décision publique.***

*Constitué à ce jour de **plus de 75 réseaux professionnels féminins et mixtes du secteur privé et du secteur public, rassemblant près de 1,5 millions de membres dans le monde**, 2GAP oeuvre pour une plus juste représentativité des femmes dans les sphères de pouvoir, publiques comme privées, et oeuvre en tant qu'acteur incontournable de l'égalité et une véritable ressource pour les pouvoirs publics qui souhaitent opérer les changements nécessaires pour parvenir à l'égalité véritable entre les femmes et les hommes.*

Pour en savoir plus : <https://2gap.fr/>